

# Claville

[www.claville.fr](http://www.claville.fr)

Bulletin municipal – décembre 2022





*Madame, Monsieur,*

*L'année 2022 s'achève. Année de sécheresse et de chaleur qui interroge, mais également année de retour à la normale, avec les réunions de famille, les sorties, les vacances, les voyages.*

*Je vous souhaite, et le Conseil Municipal avec moi, une année 2023 sereine, remplie de bons moments, de réussite dans vos différents projets.*

*Profitez de tout, tout en prenant soin de vous.*

*La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le*

*voir bulletin*

*Salle du Temps Libre  
Suivie d'un buffet campagnard.*

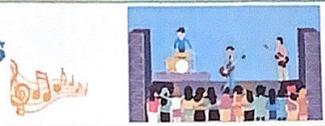
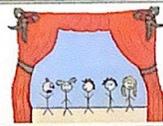
*Très bonne année 2023*

*Votre maire,  
Gérard THÉBAUD*





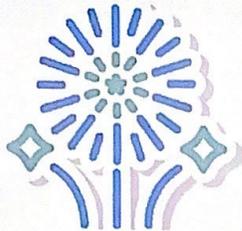
## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

26 FÉVRIER	LEZ'ARTS A LA MARE	CONCERTS 
4 MARS	APPEL	
18 MARS	COMITE DES FÊTES	LOTO 
25 MARS	APPEL	FOULÉES CLAVILLAISES 
2 AVRIL	LEZ'ARTS A LA MARE	 MATCH D'IMPRO THEATRALE
16 AVRIL	COMITE DES FÊTES	Foire a Tout 
3 et 4 JUIN	COMITE DES FÊTES	 RASSEMBLEMENT MOTOS
10 JUIN	APPEL	KERMESSE 
17-18 JUIN	CLAVILLE EN SCÈNE	SPECTACLE 
21 JUIN	LEZ'ARTS A LA MARE	 FETE de la MUSIQUE
23-24 SEPTEMBRE	LES ARTS A LA MARE	festival 
7 et 8 OCTOBRE	EL PASO COUNTRY	 BAL COUNTRY



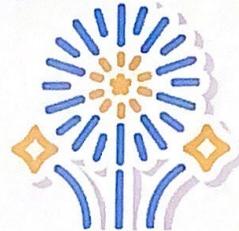


## Règlementation des pétards et feux d'artifice



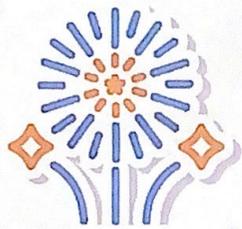
### Catégorie F1

- Produits dont le risque est considéré comme étant faible
- Niveau sonore moindre
- Ne peuvent pas être vendus aux enfants de moins de 12 ans et être utilisés en intérieur
- Une distance de sécurité d'au moins 1 mètre doit être respectée



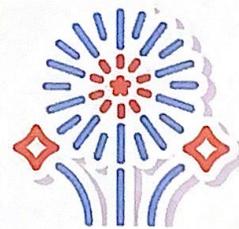
### Catégorie F2

- Risque et niveau sonore moindre
- Ne sont pas accessibles aux personnes mineures et doivent être utilisés en extérieur
- Distance de sécurité minimale de 8 mètres



### Catégorie F3

- Risque moyen
- Niveau sonore faible
- Destinés aux personnes de plus de 18 ans
- Ne peuvent être utilisés qu'en extérieur, dans de grands espaces
- Distance de sécurité d'au moins 25 mètres



### Catégorie F4

- Dangersité élevée
- Ne peuvent être utilisés que par des professionnels

## Pétards et feux d'artifices : la réglementation en vigueur et les précautions à prendre

À l'occasion des fêtes de fin d'année, du 14 juillet ou encore pour agrémenter une fête privée, des feux d'artifices sont tirés par des particuliers.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) fait le point sur la réglementation.



Les artifices de divertissement peuvent être dangereux, tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement.

En cause, les substances pyrotechniques qu'ils peuvent contenir : souvent explosives, elles sont susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies.

### Quelle est la réglementation applicable ?

La réglementation distingue quatre catégories d'articles, classées selon leur niveau de dangerosité et de nuisance sonore : F1, F2, F3 et F4 :

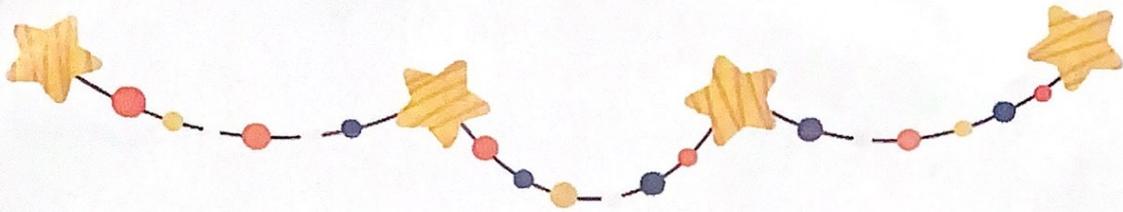
- Seule la catégorie F1 peut être vendue à des mineurs de plus de 12 ans
- Les catégories F1, F2 et F3 peuvent être vendues à des consommateurs de plus de 18 ans.
- La quatrième catégorie, F4, est réservée aux personnes ayant des connaissances particulières en matière de pyrotechnie.

Depuis le 4 juillet 2010, les artifices de divertissement doivent porter le marquage « CE » et être conformes aux normes les concernant.

Ils doivent être accompagnés notamment d'informations en français, sur les limites d'âge et d'instructions d'utilisation.

### Conseils d'achat :

- Évitez d'acheter un produit dont le mode d'emploi n'est pas rédigé en français.
- Lisez très attentivement les informations figurant sur l'étiquetage : la limite d'âge, la catégorie (F1, F2 ou F3), le mode d'emploi et les précautions d'utilisation (distance de sécurité, utilisation en intérieur ou à l'extérieur) et respectez impérativement ces recommandations ;
- Avertissez les enfants sur les dangers des pétards : chaque année, des doigts sont arrachés lors de jeux qui consistent à garder le plus longtemps possible un pétard allumé dans la main ;
- Tenez compte des conditions météorologiques : de nombreux incendies sont imputables à un vent fort qui entraîne des débris d'artifices enflammés dans des herbes sèches ;
- Respectez vos voisins : les plaintes auprès des maires pour des nuisances sonores dues aux pétards et aux autres artifices de divertissement sont très fréquentes en période estivale.



# LES POMMIERS BLANCS



Loisirs et vie sociale

pour mieux vivre l'âge de la retraite.

Assemblée Générale le 9 janvier 2023 à 14 h  
à la salle des associations



A cette occasion, venez partager la galette des Rois.



Les Pommiers Blancs organisent des après-midis jeux, des sorties  
et des repas au restaurant.



*Les nouvelles idées seront les bienvenues.*



Mme JACQUES 02 32 28 95 13



## HORAIRES PENDANT LES VACANCES DE NOEL



### AGENCE POSTALE - BIBLIOTHEQUE OUVERTURE

mardi 20 décembre de 16 h 15 à 18 h 30,  
vendredi 23 décembre, de 16 h 15 à 18 h 30.  
Réouverture le 3 janvier 2023  
aux heures habituelles.



### MAIRIE

Secrétariat ouvert normalement.

## FLEURISSEMENT



Cette année encore, le jury départemental a reconnu le travail accompli au niveau des différents massifs de fleurs. Malgré la sécheresse, le résultat était au rendez-vous et nous a valu le classement « 1 fleur ». Merci à tous les participants.



## RAMASSAGE DES SAPINS DE NOEL



Un service de ramassage de sapins de Noël, assuré par les employés communaux, est prévu le **MARDI 17 JANVIER 2023 de 9 h à 12 h.** Les sortir dès le lundi soir.



## ... FIBRE



Après une année de relance de la municipalité, la société AXIONE est enfin intervenue et la fibre est déployée dans les rues où les réseaux sont encore aériens. A ce jour, tous les Clavillais et Clavillaises sont raccordables.



Gérez les  
abolements  
de votre  
chien !



Les chiens aboyeurs constituent un trouble à la tranquillité du voisinage.

Merci de faire passer ces renseignements.

## • CHIENS



Afin de garantir des relations courtoises entre voisins, pensez à éviter les aboiements intempestifs. Nos chiens sont une sécurité et une compagnie pour beaucoup d'entre nous, mais peuvent être une source de nuisance pour d'autres.

### Qu'est-ce qu'un aboiement intempestif ?

Il s'agit d'un aboiement qui est tellement fréquent qu'il en devient gênant pour la vie quotidienne des personnes voisines.



# RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



## MAIRIE



02 32 34 05 58

FAX : 02 32 34 92 69

mairie.claville@wanadoo.fr

www.claville.fr

### PERMANENCES SECRETARIAT

Lundi ..... de 10 h à 12 h

Mardi ..... de 16 h 30 à 18 h

Jeudi ..... de 10 h à 12 h

Vendredi..... de 16 h 30 à 18 h

## PERMANENCES des élus



**Gérard THÉBAUD**, maire.  
Le mardi de 16 h 30 à 18 h  
Ou sur rendez-vous.

**Bruno AUBRY**, adjoint  
chargé de l'urbanisme.  
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h.  
Tél : 02.32.34.05.58

**Nielle GAUTHIER**, adjointe chargée  
de l'aide sociale et du fleurissement.  
Sur rendez-vous.

**Pascal ERNAULT**, conseiller délégué  
chargé de la voirie et des réseaux,  
Sur rendez-vous le mardi  
de 16h30 à 18h.

**Jean-Yves LE SOUT**, conseiller  
délégué chargé de l'animation et de la  
gestion du cimetière.  
Sur rendez-vous.



## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

S'adresser au secrétariat de la mairie  
aux heures de permanences :



02 32 34 05 58

## AGENCE POSTALE



09 70 02 32 54

lundi	mardi	jeudi	vendredi
	16 h 15	à	18 h 30

## BIBLIOTHEQUE



09 70 02 32 54



lundi	mardi	jeudi	vendredi
	16 h 15	à	18 h 30

### AGENCE POSTALE - BIBLIOTHÈQUE



Pendant les vacances scolaires :  
Mardi et vendredi  
De 16 h à 18 h 30



## ÉCOLE

Place Bance  
02 32 34 02 11

Directrice : Mme WASIELA

Institutrices :

Instituteur :

Gaëlle DIMITRIJEVIC (PS, MS)  
Françoise WASIELA (GS/(CP)  
M-Laure VERBRUGGHE (CE1/CE2)  
Odile POPLU (CE2/CM1)  
Gregory LEVRAY (CM1/CM2)

Personnel ATSEM :

Corinne MABIRE  
Martine PIERRE



## RESTAURANT SCOLAIRE



02 32 34 90 16

Personnel :

Morgane CHARPIN  
Cyndie PELLERIN  
Nathalie LEDUC



## SERVICE MEDICAL

Docteur Jacques LEFEBVRE  
2, espace Mare en Ville  
27180 CLAVILLE



02 32 34 00 15

Fax : 02 32 34 77 69



## CABINET D'INFIRMIÈRES



1, place Bance  
Du lundi au samedi  
De 8 h à 8 h 15.  
ET SUR RENDEZ-VOUS  
02 32 62 40 14



## SERVICE SOCIAL

1<sup>er</sup> contact : 02 32 31 97 17  
UTAS : 02 32 31 50 39

## SECOURS



SAMU : 15 (portable : 112)  
Médecin de garde : 02 32 33 32 32  
Pompiers : 18 (portable : 112)  
Gendarmerie :  
de CONCHES : 02 32 30 20 17  
Pompiers de CAUGE : 02 32 37 10 18  
Centre hospitalier d'EVREUX :  
• Standard : 02 32 33 80 00  
• Urgences : 02 32 33 80 97  
Centre anti poison (ROUEN) :  
02 35 88 44 00 ou 08 25 81 28 22

## DIVERS



Eau dépannage : 02 32 30 04 54  
Aide à domicile : 02 32 31 91 50  
EDF dépannage : 08 10 33 30 27



# TARIFS COMMUNAUX



## RESTAURANT SCOLAIRE

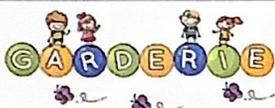
Depuis la rentrée de septembre 2022, les tarifs pratiqués au restaurant scolaire sont les suivants :

jours/ semaine	type de forfait annuel	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
4 jours	A	521,14 €	1.042,34 €	1.250,76 €	1.667,73 €
3 jours	B	437,74 €	875,52 €	1.050,64 €	1.400,88 €
2 jours	C	302,25 €	604,52 €	725,42 €	967,28 €

Le prix du repas occasionnel est à 4,79 €.

Celui accordé au personnel enseignant et aux personnes âgées qui sollicitent ce service est à 5,33 €.

Seules les absences pour maladie et sur présentation d'un certificat médical seront déduites au-delà de trois jours d'absence sur la base du prix de repas de chaque forfait et seront régularisées sur la facture suivante.



Matin de 7 h à 8 h 20 ..... 1,45 €  
Soir de 16 h 15 à 18 h 30 ..... 1,45 €

**Tout dépassement d'horaires (dès 18h30) : 20 €**



## ACCUEIL PAROISSIAL



02.32.24.16.88  
24 bis, rue Saint-Martin  
27180 CLAVILLE

### Accueil

Tous les vendredis : 17 h 30 à 18 h 30

### Correspondant local

M. BERGER : 02.32.35.51.01

PAROISSE N.D. de l'ALLIANCE

Père Patrick SYNAEVE



02.32.31.08.82

## LOCATION DE LA SALLE DU TEMPS LIBRE

DURÉE DE LOCATION	RESIDENT CONTRIBUTABLE DE CLAVILLE		RESIDENT HORS COMMUNE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
1 JOUR	100 €	150 €	250 €	375 €
1 WEEK END	200 €	300 €	600 €	750 €

Ce tarif tient compte du nouveau matériel mis à disposition.

S'adresser au secrétariat de la mairie aux heures de permanences : 02.32.34.05.58

**Tarif été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

**Tarif hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

### \* LOCATION DE VAISSELLE \*

Le couvert ..... 1,50 €.

Les pièces manquantes ou cassées seront facturées 3 €.

## CONCESSION CIMETIERE

### CONCESSION 2 M + 1 M

Perpétuelle ..... 240 €

Trentenaire ..... 120 €

### CAVE URNE

Perpétuelle ..... 500 €

Trentenaire ..... 450 €

COLOMBARIUM ..... 850 €



## DERATISATION

La Communauté de Communes de CONCHES met à votre disposition, en mairie, du blé empoisonné conditionné en sachets.

# ARTISANS ET COMMERÇANTS DE CLAVILLE

Ce volet de la couverture du bulletin municipal est mis gratuitement à votre disposition pour vous faire connaître auprès des habitants de la commune de CLAVILLE, et bien au-delà.

Vous pouvez être assurés de notre soutien pour promouvoir et développer vos activités.

Le commerce et l'artisanat étant le reflet d'une commune qui se porte bien.

## ALIMENTATION

Boucherie Charcuterie Traiteur « La Beauvalaise »	J. et J. BEAUVAL	02.32.29.79.30
BOULANGERIE PÂTISSERIE « Aux gourmandises de Claville »	N. et H. CORDELETTE	02.32.34.05.52
Epicerie Bar Tabac « CAFE DE LA MAIRIE »	V. GESLIN	02.32.34.05.03
Restaurant « LE RIAD »	J. BAIBBOUT	02.27.34.31.80

## INSTITUTS SALON

AU PLAISIR DES ONGLES, 1 ter rue Saint Martin	I. CARRE	07.60.07.20.33
REFLET COIFFURE, salon de coiffure mixte	K. TURBLIN	02.32.34.42.40

## ENTRETIEN, RÉPARATIONS, VENTES

Les BOCAGES (paysagiste, élagage, abattage, taille)	T. MUZATON	02.32.34.65.27
BULLE DE TERRE, céramique, objets de décoration divers	S. ERNAULT	06.13.55.02.21
CLAVILLE AUTOMOBILES, garage réparations toutes marques	R. DEVAUX	02.32.34.02.18
CREATION ARTISANALE DECO-FLORALE/Vente de plants de saison	T. DAJON	02.32.34.00.65
D I B R Ô N M MAÇONNERIE BTP	Féfé DA SYLVA	07.86.55.75.89
EGRL (électricité générale)	L. RENARD	02.32.6727.93
ELECTRICITE, TRAVAUX DE BRICOLAGE « LALANE ELEC ET SERVICES »	LALANE	06.09.04.57.24
E.R.SERVICES, plomberie et chauffage (installation, rénovation, dépannage)	E. RODRIGUEZ	06.42.36.72.48
EURL COESNON Stéphane (plombier chauffagiste, dépannage)	S. COESNON	02.32.60.29.18
FERMETURES-SECURITE (fenêtres, portes, alarmes, etc...)	P. ROUSSET	06.77.40.77.70
JC REPAIR CAR, carrosserie, peinture, entretien, réparations		07.71.56.28.90
LINGERIE FINE « ALLANDE/TANAIS » vendeuse à domicile	M. HENRY	06.76.56.60.02
MAÇONNERIE, carrelage	SARL CASSOTTI	02.32.35.12.71
MAÇONNERIE, carrelage, faïence	C. CARRE	07.60.07.17.34
MENUISERIE, fabrication et pose, charpente, isolation, PVC	H. GUILBERT	02.32.24.20.52
MICK COLLECTION (achat, vente, dépôt)	M. DANIEL	06.72.31.35.53
RÉPARATIONS et VENTE de matériel agricole	Ets LHERMITE	02.32.34.92.80
REPARTOUT'27, dépannage électrique, informatique, électroménager	M. SAMSON	06.12.85.70.05
TERRASSEMENT, vidanges fosses septiques	E. MAGNIEZ	06.72.02.07.84
VINS ET SAVEURS DU SUD	G. MASSON	02.32.34.74.93

## SERVICES

A 4'EURE (Aide Assistance Aux Artisans)	D. RENARD	02.32.34.38.12
BOCAGES SERVICES (société services à la personne)	T. MUZATON	02.32.34.65.27
CALK Eco pressing, blanchisserie	C. GAILLARD	06.86.06.98.82
EDUC'HAPPY DOG, éducateur comportementaliste canin professionnel		06.58.13.20.91
ELOLIA SERVICES (personal shopper) vos achats à votre place (noël, vêtements, cadeaux)	M. HENRY	06.76.56.60.02
MEDIC'EURE (spécialiste du maintien à domicile et du handicap)	M. HALGAND	06.62.42.95.43
PENSION CANINE « auberge canine de la mairie »	V. GESLIN	06.03.82.35.42
ST & B (gestion@societe-business.com)	S. PANNIER	06.24.90.04.57
TAXI MAT CLAVILLE	J-M. PANNIER	07.76.23.81.24

Bulletin municipal, mairie de CLAVILLE  
Directeur de publication : Gérard THÉBAUD

Bonne Année  
2023